



**En direct des communes, Environnement**

# **LA COM'COM LABELLISÉE TERRE SAINNE, COMMUNES SANS PESTICIDES**

Organisés par FREDON Occitanie, c'est ce mercredi 21 juin 2022 que se tenaient les ateliers régionaux du « Zéro Phyto », dans le cadre du Plan Ecophyto, à Onet-le-Château. C'est à cette occasion, autour de conférences et de tables rondes, qu'a été remis le prix des Chartes régionales « Objectif Zéro Phyto » (pour les structures publiques) et « Engagé Zéro Phyto » (pour les entreprises privées).

*Publié le 22 juin 2022*

La Communauté de communes Millau Grands Causses a donc été labellisée « **Terre saine, communes sans pesticides** », attestant des pratiques vertueuses employées au quotidien, et depuis plus d'un an au minimum, sur les équipements du groupement de communes.

## DES DISTINCTIONS PAR COMMUNES

À ce même titre, les communes de **Compeyre, de Le Rozier, de Paulhe et de Rivière-sur-Tarn** ont atteint le niveau 3 de la charte « Objectif Zéro Phyto », suivies de près par la commune de **St-Georges-de-Luzençon**, montée au niveau 2.

Ces niveaux certifient le degré d'implication des communes dans la bonne mise en pratique des objectifs à atteindre :

- communication et sensibilisation des professionnels et particuliers, mais également des élus, quant à l'entretien et la réhabilitation d'espaces verts ;
- gestion des espaces sans pesticides, ni désherbants, ni produits insecticides ou fongicides.

## MAIS « ZÉRO PHYTO », C'EST QUOI ?

C'est un engagement pris par des communes, des EPCI, des conseils départementaux, des parcs naturels régionaux, des parcs nationaux, des associations, des professionnels du tourisme... ayant pour objectif la réduction de l'usage de produits phytosanitaires pour gérer les jardins, espaces verts, lieux privés et publics etc. de la région.